

MANAGEMENT DE PROXIMITE COHESION ET GESTION DES RELATIONS DE L'EQUIPE (CCPI)

PUBLIC

- Tous publics (salariés, demandeurs d'emploi,...).
- Toute personne ayant des activités de management de proximité, fonctionnel ou/et hiérarchique, dans les domaines de l'industrie et des services

OBJECTIFS

- Attester des compétences professionnelles du candidat à exercer les missions de manager de proximité
- Développer sa communication des informations
- Faciliter l'atteinte des objectifs fixés, la performance de son périmètre d'activités
- Apprendre à réguler et gérer les échanges entre les membres de l'équipe

PRE-REQUIS

Aucun pré-requis n'est demandé.

POSITIONNEMENT

Un questionnaire pré-formation est envoyé au stagiaire en même temps que la convocation

DUREE

- Durée : 5 jours, soit 35 heures
- Lieu : Dijon, Chalon sur Saône

EVALUATION DES ACQUIS

Mises en situation

EVALUATION CCPI

Le Certificat de Compétence Professionnelle Interbranches (C.C.P.I.) est délivré par la CPNE dont le titulaire relève.

- Quizz et exercices en évaluation continue
- Cas pratique et QCM

Durée : 2 heures

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques, exercices d'application, échanges de pratiques et partage d'expérience, utilisation et remise de fiches outils.

NOMBRE DE STAGIAIRES/SESSION

Mini 4 / Maxi 8

PROGRAMME

■ Susciter l'adhésion de l'équipe autour d'objectifs communs (Compétence 1)

- Décliner les orientations de l'organisation en enjeux opérationnels, projets et plans d'action pour l'équipe
- Mobiliser l'équipe autour d'objectifs communs et communiquer sur son activité
- Mettre en œuvre les projets d'évolution de l'activité
- Créer les conditions de la motivation individuelle et collective au sein de l'équipe
- Appliquer à soi-même les règles et comportements promus auprès de l'équipe
- Développer l'autonomie de l'équipe, bâtir un environnement responsabilisant pour l'équipe
- Déléguer certaines tâches

■ Gérer des conflits et des situations émotionnelles (Compétence 2)

- Mettre en place des actions de médiation et de prévention.
- Analyser et gérer utilement des situations émotionnellement délicates
- Veiller à la mise en œuvre sur la durée des actions de prévention et de médiation

■ Communiquer auprès de l'équipe, de sa hiérarchie et des interlocuteurs internes (Compétence 3)

- Transmettre des informations utiles (communication ascendante et descendante) de manière adaptée
- Organiser, préparer et animer des réunions
- Favoriser l'expression des membres de l'équipe
- Apporter un feed back individuel et collectif
- Informer, rendre compte régulièrement à sa hiérarchie

V0-2018